

TAXE D'APPRENTISSAGE

Petit rappel historique :

Dans les années 60 la Direction de l'Ecole (les Frères) s'occupait du problème (et Dieu faisait le reste). Dans les années 70/80 Jean Guy, Directeur et ancien élève de l'ECAM profitait des réunions d'Anciens du Groupe de Lyon pour nous présenter un listing (dépliant avec les trous sur les côtés) et nous demander si l'on voyait des Entreprises dans lesquelles nous aurions des contacts et de vérifier les versements de nos Entreprises.

Dans les années 90 commença une lente érosion des versements et, en liaison avec Jean Guy, Pierre Berthelon (54) mit en place une équipe d'Anciens qui permit de ramener, en 1999, les versements au niveau de 1991. Mais, à partir de 2000 les versements recommencèrent à baisser et les nombreux changements législatifs intervenus depuis lors n'ont rien arrangé.

De fait l'Association a pris en mains l'organisation de la collecte de TA, la Direction (époque Bernard Pinatel) ne s'occupant que des visites aux sièges parisiens de quelques grands Groupes avec la Direction de l'ICAM. Ma prise de responsabilité en 2003 s'est effectuée dans la continuité de l'action de Pierre Berthelon qui, d'ailleurs, fait toujours partie de l'équipe.

Laquelle équipe est constituée d'un noyau dur de 5 ou 6 Anciens auquel vient s'ajouter, entre décembre et février 80 à 100 Anciens dits « Démarcheurs » pour effectuer la relance téléphonique des Entreprises.

L'Equipe Taxe (ETA), hors Démarcheurs, est actuellement constituée de :

Yves GAMBIN (69) : Responsable National.

Pierre BERTHELON (54) : Ancien Responsable (de 1995 à 2003).

Paul JUPPET (57) : Secrétaire et ayant effectué un énorme travail de recherches pour la mise à jour des coordonnées personnelles et professionnelles des Anciens et démotivé, il y a quelques années, par la non prise en compte de son travail par le Secrétariat de l'Association.

Jean LAFFONT (58) : chasseur de têtes, c'est lui qui « enrôle » les Démarcheurs par téléphone.

Antoine PISSAVIN (60) : avec l'aide d'André BELLISSARD (60), par ailleurs Démarcheur, constitue, en novembre, les Dossiers qui sont adressés aux Démarcheurs.

Promo moyenne de l'ETA : 1960

Promo moyenne des Démarcheurs : 1972

Depuis 6 ans l'ETA et la Direction de l'Ecole œuvrent ensemble pour que l'Ecole s'implique davantage, en particulier dans la stratégie et l'organisation, et que l'Association n'ait plus qu'à jouer un rôle de lobbying auprès des Anciens en fonction dans les Entreprises.

Ainsi nous sommes passés de plus de 2.000 fiches-entreprises à relancer par les Anciens à environ 1.550 fiches pour la campagne 2016/2017.

A ce jour l'opération repose sur 3 pôles :

- La Direction de l'Ecole (DE) représentée par Audrey BALTZLI (après Maëlle Allain et Etienne PEZZOLI).
- Le Service Comptabilité (Compta) représenté par Lydie Roy.
- L'ETA représentée par Yves Gambin.

La DE prend en charge :

- La relance des grands Groupes industriels.
- La relance des Entreprises employant des stagiaires ou/et alternants.
- La relance des Fournisseurs et des Clients (prestations industrielles)
- La relance des parents d'élèves ??
- Les mailings en direction des Entreprises, des parents d'élèves et des Anciens.

La Compta prend en charge :

- La mise à jour des fiches-entreprises dans Pégase à partir des infos fournies par les Démarcheurs.
- La saisie des versements dans Pégase.
- La consolidation des résultats de la collecte de TA.

L'ETA prend en charge :

- L'établissement de la liste des Groupes et Entreprises « démarchables ».
- En liaison avec la DE la répartition des Entreprises à relancer entre l'Ecole et les Anciens.
- La recherche de volontaires, parmi les Anciens, pour effectuer la relance téléphonique.
- L'édition des fiches-entreprises à relancer et la répartition entre les Démarcheurs.
- L'envoi à chaque Démarcheur des fiches-entreprises qu'il doit relancer et d'un dossier d'accompagnement.
- Le suivi des retours des dossiers-démarcheurs.
- L'analyse des résultats de la Campagne.

Pour info, quelques chiffres concernant la collecte 2016/2017 :

Répartition des versements de fonds affectés en 2017 :

- Démarchés par l'Ecole : 45%
- Démarchés par les Anciens : 45%
- Non démarchés et nouveaux verseurs : 10%

Versements des Entreprises (via les OCTA) : 535.000 € (85%)

Versements des OCTA, non affectés (CCI de Lyon et ASP) : ... 93.000 € (15%)

Total versements : 628.000 €

Nombre d'Entreprises verseuses : 873 soit un **versement moyen de 613 €** (maxi=80.000€, mini=3€)

Yves GAMBIN le 22/11/2017